



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC des Collines-de-l'Outaouais de ce qui suit :

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté lors d'une séance régulière tenue le 15 août 2019 par sa résolution 19-08-198, le projet de règlement n° 273-19 édictant le du schéma d'aménagement et de développement révisé (troisième génération) de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en remplacement du règlement n° 269-18.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur général et secrétaire-trésorier adjoint par intérim de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2250 ou via l'adresse courriel plaliberte@mrcdescollines.com

Avis public donné le 22 août 2019 conformément au règlement numéro 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Claude Chénier
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim